



Conférence Europe-Afrique
Institut Aspen France
3 et 4 décembre 2014

Synthèse des débats

SESSION 1 : COMMENT LE COMMERCE ET LA BANQUE ONT ÉTÉ RÉINVENTÉS PAR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

• Le développement des services financiers sur mobiles bouleverse le secteur de la banque en Afrique.

- De nombreux pays d'Afrique présentent un très **faible taux de bancarisation**. Ce contexte a favorisé le développement des services financiers des opérateurs, notamment le **transfert d'argent** par mobiles.
- L'enjeu consiste à savoir si les opérateurs vont remplacer les banques, ou développer leurs services en partenariat avec celles-ci.

• Les nouveaux usages du mobile favorisent le petit commerce et l'innovation.

- Le transfert d'argent, l'accès à distance sur l'information sur les produits, constituent des services favorables au commerce, tant du côté des commerçants que des consommateurs.
- Le dynamisme de l'entrepreneuriat en Afrique devrait être encore favorisé par la constitution de hubs et de **réseaux de Business Angels**.

• Des réflexions de fond restent à mener concernant la réglementation, la place de l'utilisateur et la durabilité du développement actuel.

- L'**absence de réglementation** a représenté un contexte favorable à l'innovation dans le domaine des TIC. Néanmoins la construction d'une réglementation de ces secteurs à l'échelle étatique et interétatique, est un enjeu majeur pour l'avenir.
- Permettre aux utilisateurs d'avoir confiance dans les nouvelles technologies est l'un des rôles que doivent remplir les pouvoirs publics : la **confiance** est ainsi, à titre d'exemple, l'un des piliers de la stratégie Mali numérique 2020.



SESSION 2 : COMMENT ABORDER LES PROBLÉMATIQUES ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE ?

Lors de cette séance ont été abordés les enjeux de croissance. La question de la transition écologique, si elle fait consensus, est discutée dans ses modalités de mise en œuvre.

On peut retenir que :

- **Les pays africains sont victimes de la pollution sans y avoir contribué.**
 - Le débat s'est porté en premier sur le droit de l'Afrique à « polluer ». En effet, un passage immédiat aux énergies renouvelables pénaliserait durablement la croissance en élevant les coûts de production dans les principaux secteurs d'activité des pays africains.
 - Or dans le même temps l'évolution des modes de consommation contribue à accroître la **dépendance énergétique**.
- **Les technologies recèlent un fort potentiel pour réconcilier développement économique et environnement.**
 - Plusieurs initiatives en ont fait la preuve. Cependant c'est un processus de long terme, qui implique d'être soutenu par des partenariats pertinents, entre États et zones économiques, mais aussi avec des structures locales, en particulier dans le domaine éducatif.
- **Une approche globale et multisectorielle apparaît nécessaire**
 - Afin de concilier l'ensemble des enjeux (santé publique, accès à l'électricité, transports, politique de la ville, infrastructures). Le rôle des pouvoirs publics est central pour sensibiliser les populations à ces problématiques et définir un cadre institutionnel pertinent.
- **La problématique du financement a été soulevée.**
 - Les pistes évoquées se concentrent sur la possibilité de mettre en place des plans de soutien à l'investissement, des plateformes de financement ou un fonds spécifique, ce qui implique la coordination des acteurs des secteurs public et privé.



- **Dans ce cadre, la relation Europe-Afrique est appelée à connaître un approfondissement.**

- De nouveaux équilibres géostratégiques se dessinent. La crise avec la Russie affaiblit les liens traditionnels d'approvisionnement énergétique européen. De ce point de vue, l'Afrique gagne en importance.
- La question qui se pose est donc : comment l'Europe et les pays occidentaux peuvent-ils assurer l'émergence des techniques d'optimisation environnementale et énergétique en Afrique, afin d'assurer une croissance durable ?

SESSION 3 : QUELLES TRANSFORMATIONS DE LA RELATION DE L'INDIVIDU AVEC LES STRUCTURES DE SOIN ?

- **La question de l'accès à l'offre de soin reste aujourd'hui primordiale en Afrique.**

- Atteindre les **populations reculées** et mener des **diagnostics efficaces** sont aujourd'hui les premiers défis de la santé en Afrique où les causes de mortalité principales restent le paludisme, la tuberculose et le sida. La question du premier diagnostic est ainsi centrale et souvent oubliée dans les campagnes de soins.
- A ce titre, les nouvelles technologies, notamment à travers l'utilisation de la téléphonie mobile, permettent de réduire la distance, physique ou symbolique, entre le patient et les structures de soin.

- **La contrefaçon médicamenteuse peut être affrontée grâce aux nouvelles technologies.**

- La contrefaçon de médicaments est l'un des principaux problèmes de santé en Afrique. Elle provoque chaque année des milliers de morts et un coût de déperdition de près de 60 milliards de dollars, notamment dans les médicaments antipaludéen.
- Les nouvelles technologies ont ici à jouer un rôle central. Les programmes de traçabilité, d'identification, voire même de géolocalisation sont un des seuls moyens de répondre à ce défi.



- **Dans le domaine de la E-Santé, les partenariats entre l'Afrique et l'Europe sont prometteurs.**

- Grâce à la diffusion de la téléphonie mobile, un système médical horizontal et direct semble pouvoir voir le jour dans le cadre des premiers soins. De nombreuses entreprises de santé européennes souhaitent aujourd'hui participer au développement du secteur de la E-santé en Afrique.

- **Les projets :**

Plusieurs cas particulièrement frappants par leur innovation et leurs réussites ont été présentés :

- **HelloDoctor (Ethiopie)** : Présenté par le Dr **Emiru**, il s'agit d'un projet d'application mobile qui consiste à établir de premiers diagnostics par téléphone et de mettre rapidement en contact les patients avec les structures de soin (médecins, pharmacie,). L'importance du premier diagnostic a été rappelée. Le succès de cette application en Ethiopie est aujourd'hui reconnu.
- **M-Pedigree (Ghana)** : Présenté par **M. Simon**, il s'agit d'une plateforme codée qui connecte les téléphones mobiles avec un registre d'identification central des médicaments enregistrée par l'office de la santé ghanéenne. Elle permet de savoir instantanément grâce à son téléphone si le médicament que l'on possède est une contrefaçon.
- **Future Africa Afrotech Initiative (Suisse)** : Présenté par **M. Ledgard**. Il s'agit ici d'un projet de transport de poches de sang par drones dans un rayons de capacité de 80 kms, y compris dans des régions peu accessibles. Le projet sera opérationnel en 2016.



SESSION 4 : ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES ET MAÎTRISER DES COMPÉTENCES : QUELLE ÉDUCATION POUR DEMAIN ?

- **L'Afrique est un continent jeune.** Comment les technologies permettent-elles de répondre aux enjeux dans le domaine de l'éducation ?
 - Le défi est de mettre en œuvre une éducation de qualité afin de favoriser l'intégration des jeunes africains dans les domaines économique, social et politique. Le système éducatif doit être **inclusif** ; c'est ce que les technologies rendent possible.
- **D'abord, elles peuvent répondre aux enjeux d'accessibilité, de qualité et de coût de l'éducation.**
 - Par exemple, des intervenants ont mis en avant des projets tels que des manuels numériques, ou l'utilisation du téléphone comme nouvel outil de liaison entre enseignants, parents et élèves. Ces outils, qui révèlent un vrai potentiel, tiennent compte des capacités financières des familles des enfants et étudiants scolarisés. Ces outils peuvent être utilisés de façon collaborative.
- **La question de l'accès au numérique est centrale.**
 - Elle signifie l'accès à une connexion internet, mais pas seulement. Des solutions alternatives existent : la possibilité de créer des réseaux internes, sur lesquels sont mises à dispositions les données que l'on souhaite diffuser rend possible l'échange de données sans internet.
 - L'accessibilité signifie également la nécessité de disposer **d'infrastructures de qualité** et dotées en matériel numérique. Les établissements d'enseignements sont à ce jour, pour la plupart, insuffisamment équipées.
- **L'accessibilité inclut enfin et surtout la formation des professeurs aux outils du numérique.**
 - D'une part, les écoles sont insuffisamment dotées en matériel. Même lorsqu'elles le sont, les professeurs sont souvent mal formés à l'utilisation de ces technologies et à l'exploitation de leur potentiel.



- L'accessibilité signifie également la nécessité de disposer **d'infrastructures** de qualité et dotées en matériel numérique. Les établissements d'enseignements sont à ce jour, pour la plupart, insuffisamment équipées.
- **Pour l'ensemble de ces enjeux, la question du financement est essentielle.**
- **Il convient d'insister sur le rôle complémentaire des technologies à l'éducation traditionnelle.**
- Elles ne sont pas une recette miracle. Elles ne peuvent que constituer un outil d'accompagnement de la formation des étudiants, et non un substitut aux carences actuelles du système éducatif.
- **Enfin, il faut souligner le rôle particulier des pouvoirs publics.**
- Il leur revient d'assurer la cohésion sociale. A ce titre, la solidité du secteur public de l'éducation est essentielle pour que chacun puisse accéder aux technologies et à la connaissance. D'autre part, la perception de l'enseignement à distance est souvent négative ; les pouvoirs publics peuvent agir dans le sens contraire.

SESSION 5 : COMMENT LES NOUVEAUX USAGES DES MOYENS DE COMMUNICATION CONTRIBUENT-ILS À RENOUVELER L'EXPRESSION CIVIQUE ET LA CULTURE ?

- **Les nouvelles technologies posent la question du rapport à la vérité, ou plutôt à la vérification, dans le débat démocratique**
- L'**ambiguïté** fondamentale dans l'utilisation des nouvelles technologies en Afrique a été rappelée. D'une part en effet, ces technologies permettent de créer de nouvelles formes de mobilisation, d'engagements, de sociabilité ou de partages dans un continent qui possède 800 millions de téléphones portables.



- Mais d'autre part, elles posent la question de l'absence de modération, d'engagements sans contre point de vue ou simplement de capacités de **vérifications** des données, comme le montre aujourd'hui l'exemple libyen.
- **Les nouvelles technologies mettent en place une nouvelle forme de citoyenneté :**
- De nombreux exemples d'**administrations horizontales** sont maintenant rendus possibles grâce aux nouvelles technologies. Ont ainsi été présentés par exemple la mise en place d'alerte SMS pour trouver son bureau de vote lors d'élection ou un numéro vert gratuit destiné à prévenir le ministère de l'eau de forages en panne (Togo).
- La question d'un **usage responsable** de ces technologies est rendue d'autant plus sensible en Afrique du fait de la jeunesse de la population, qui s'empare massivement de ces nouveaux outils.
- **L'important est de pouvoir y ajouter un contenu culturel de qualité destiné à un public africain :**
- Tout cela ne doit pas faire oublier la production de contenu à mettre dans ces nouvelles technologies. La réussite de la plateforme de VOD nigériane Iroko a par exemple été rappelée. Il reste aujourd'hui à transposer dans d'autres pays ce modèle de développement. Mais c'est surtout le soutien à la création de contenus locaux qui doit être rendu possible.
- **Les projets :**
- **AfricaCheck** : Présenté par **M. Peter Cunliffe-Jones**, il s'agit de démontrer l'importance du *fact checking* dans le débat public, et l'importance fondamentale pour la démocratie de fournir des sources d'informations vérifiées.
- **Ardoise du Jour** : Présenté par **M. Pierrick Chabi**, qui travaille sur la réalité augmentée en proposant la possibilité d'expositions virtuelles dans des endroits qui ne peuvent accueillir les œuvres.



SESSION 6 : QUELLES SONT LES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES ET COMMENT LES FINANCER ?

- **Les infrastructures mises en place doivent être choisies en fonction des besoins actuels et anticipés, dans le cadre d'une vision d'ensemble. Le rôle des pouvoirs publics est fondamental dans l'établissement d'une stratégie globale.**
- Les exemples du **Cap-Vert et de la Côte d'Ivoire** ont montré comment des gouvernements investissent dans des projets d'infrastructures dans le domaine des TIC à des fins de modernisation du pays, d'amélioration de l'administration, de connectivité au monde extérieur. Les infrastructures concernées sont tous les réseaux (fibre optique, 3G, ADSL, 4G etc.), la téléphonie mobile, et en amont, les infrastructures électriques.
- L'Etat a également un rôle dans **le financement des infrastructures qui ne génèrent pas de bénéfices**, à l'instar des infrastructures de santé ou éducative. La Côte d'Ivoire a ainsi travaillé à l'interconnexion et à la mise en place du Wifi dans toutes ses universités, introduit l'enseignement des TIC dès l'école primaire, fondé une école supérieure des TIC. Le rôle des pouvoirs publics ne doit cependant pas entraver le bon développement du secteur privé.
- **L'investissement dans des infrastructures implique des choix temporels et spatiaux majeurs.**
- Les participants ont rappelé qu'une décision prise à un instant T, en matière d'infrastructures, a des impacts de long terme. Il faut notamment tenir compte de la capacité de migration des données d'un système numérique à un autre. L'Europe peut sur ce plan faire bénéficier l'Afrique de son expérience. La question de la gestion et maintenance des infrastructures est également essentielle.
- Les infrastructures peuvent être développées à **plusieurs échelles** : nationale ; locale pour compléter le tissu des infrastructures à moindre coût ; pan-africaine pour permettre des échanges inter-étatiques et diminuer les écarts de développement entre pays ou régions (zones urbaines et costales/zones rurales et intérieur des terres).



- Les partages de « bonnes pratiques » d'un pays à l'autre ne doivent cependant pas faire oublier que l'Afrique comprend des situations très diverses : ainsi que l'a souligné une intervention, il ne faudrait pas en Afrique un plan Marshall, mais « **des plans marshaux** ».
- **Des sources de financement existent, mais nécessitent la mise en place de conditions favorables aux investissements.**
- Un déficit de projets viables et rentables, ainsi que d'études de marché régulières, constituent les premiers obstacles à la levée de financements : alors que les opérateurs de téléphonie mobile peuvent connaître en temps réel la consommation de leurs clients, les opérateurs TV ne bénéficient encore souvent que d'une étude par an et par pays.
- Il existe de nombreuses sources de financement privé, qu'il s'agit de pouvoir attirer durablement en Afrique. Les pouvoirs publics ont ici aussi un rôle à jouer, au travers de la mise en place d'un environnement attractif au moyen d'une réglementation accommodante et d'un Etat de droit. Les fonds publics peuvent par ailleurs assurer un effet de levier en finançant la phase non-profitable de projets rentables à moyen ou long terme.
- Ces financements doivent être adaptés au cas par cas en fonction de la nature des projets. Il est apparu nécessaire de travailler concomitamment sur les fonds, les cadres d'allocation de ces derniers, et les mises en œuvres opérationnelles.